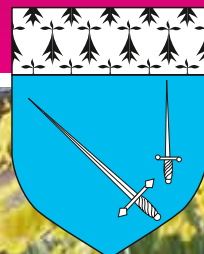


PLEUDIHEN SUR RANCE

N°4

Journal Municipal



Editorial



Michel VASPART
Maire

Chères Pleudihennaises, Chers Pleudihennais

C'est avec infiniment de plaisir que nous avons préparé ce bulletin municipal qui est distribué, chaque année, au mois de décembre. Cette publication permet de mieux vous faire connaître les réalisations et services que nous avons pu mettre à votre disposition dans le courant de l'année. Les articles sont souvent agrémentés de photos et ceci permet de les rendre plus vivants.

Cette année, deux gros chantiers nous ont occupés : la restauration de la flèche du clocher et les travaux importants d'embellissement du bourg. Nous avons effacé les réseaux aériens, séparé les eaux pluviales et les eaux usées et réalisé les aménagements de surface et de sécurité à l'entrée de l'école communale "Entre Terre et Mer" et à celle de l'école Notre-Dame. Un chantier est également en cours, non sans difficultés, c'est celui de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui devrait être validée pour la rentrée de septembre 2014.

Notre intercommunalité va changer de dimension au 1^{er} janvier puisque la CODI et la Communauté de Communes du Pays d'Evran vont fusionner pour devenir Dinan Communauté qui comptera alors 26 communes et 49 000 habitants.

Je voudrais, à quelques jours de Noël, souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Je remercie les élus qui se sont investis pour la réalisation de ce bulletin et je vous en souhaite bonne lecture.

SOMMAIRE

Services communaux p. 3

Budget communal..... p. 4/5

Réalisations 2013 p. 6/7

Vie Associative
Manifestations 2014 p. 8

Associations..... p. 9

Rétrospective 2013... p. 10/11

Projets en cours..... p. 12

CCAS et EHPAD..... p. 13

Patrimoine p. 14

Etat-civil p. 15

Nouvelle
intercommunalité..... p. 16

Les permanences des élus

Jusqu'au 30 mars 2014

Michel VASPART	Maire	<i>Vendredi sur rendez-vous</i>
Maurice BOIXIERE	Adjoint aux Finances	<i>Jeudi de 11h à 12h</i>
Jean-Yves PRIÉ	Adjoint aux Travaux	<i>Jeudi sur rendez-vous</i>
Didier JUIN	Adjoint aux Sports	<i>Lundi de 15h à 16h30</i>
Bertrand PANGAULT	Adjoint aux Affaires Sociales	<i>Mercredi de 9h à 11h</i>
Joëlle DENOUAL	Adjointe à l'Animation et à la Culture	<i>Vendredi de 9h30 à 11h30</i>
Jean REUNGOAT	Adjoint aux Affaires Générales	<i>Mardi de 10h à 12h</i>



Les Services communaux

MAIRIE

Ouverture tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
samedi de 9h à 12h
Fermeture le mercredi après-midi
Tél. 02 96 83 20 20
Fax : 02 96 88 20 89
mairie.pleudihen@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE

Rue des Camélias
02 96 88 20 55
bimpleudihen@wanadoo.fr

ATELIER MUNICIPAL

Rue de Beaumarchais
02 96 83 39 77

ACCUEIL DE LOISIRS

23, rue de Dinan
06 68 19 26 42

GARDERIE MUNICIPALE

23, rue de Dinan
02 96 88 22 77

CANTINE MUNICIPALE

Cour du Verger
02 96 83 32 30

STADE - VESTIAIRES - FOYER

5, rue du Val d'Orient
02 96 83 36 84

SALLE DES FÊTES

Rue du Val d'Orient
02 96 83 25 33

ÉCOLE COMMUNALE

23, rue de Dinan
02 96 83 21 29

ÉCOLE PRIVÉE

3, rue des Frères Lamennais
02 96 83 35 43

EHPAD

Maison de Retraite

3, rue du Val d'Orient
Tél. 02 96 83 20 66
Fax : 02 96 88 22 12
ehpad.pleudihen@wanadoo.fr

Centre de secours

Caserne des Pompiers
Rue de Dinan
Composer le
18 sur téléphone fixe
ou le 112 sur portable

COUP DE PROJECTEUR

le mode de scrutin : municipales 2014

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus seront élus au scrutin de liste. Ils seront élus pour 6 ans et renouvelés intégralement au scrutin de liste à deux tours à partir de listes paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir. **Tout bulletin modifié sera considéré comme nul : les adjonctions ou les suppressions de noms, les modifications dans l'ordre de présentation sont formellement interdites.** Ces élections municipales permettront en outre d'élire les **conseillers communautaires (élus siégeant à l'assemblée de Dinan-communauté) car nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal.** Les conseillers communautaires (au nombre de trois pour Pleudihen) sont élus pour la même durée (six ans) que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci. Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur **deux listes distinctes**, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. **Les électeurs ne voteront qu'une seule fois, les deux listes devant figurer sur le même bulletin de vote.**

Les voix, issues du scrutin, serviront au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Les sièges seront répartis entre les listes à la **proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire de 50% à la liste arrivée en tête.** Ainsi, à l'issue de l'élection, il est attribué à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur ainsi qu'une partie des sièges restant.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour. Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10% des suffrages exprimés. Les listes peuvent être modifiées dans leur composition pour comprendre des candidats ayant figurés au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au second tour et qu'elles aient obtenu au premier tour au moins 5% des suffrages exprimés. En cas d'égalité de voix entre les listes arrivées en tête au second tour, les sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.

Autres services

ÉLECTRICITÉ	EDF - 17 rue Thiers - 22100 Dinan	0 810 813 327
EAU - ASSAINISSEMENT	VÉOLIA - CEO	0 969 323 529
ASSAINISSEMENT - SPANC	CODI - 34 rue Bertrand Robidou - 22100 Dinan	02 96 87 14 14
ORDURES MÉNAGÈRES	CODI - 34 rue Bertrand Robidou - 22100 Dinan	02 96 87 14 14
DÉCHETTERIE DE CONILLÉ	Conillé - 22100 Saint-Hélen	02 96 88 23 22

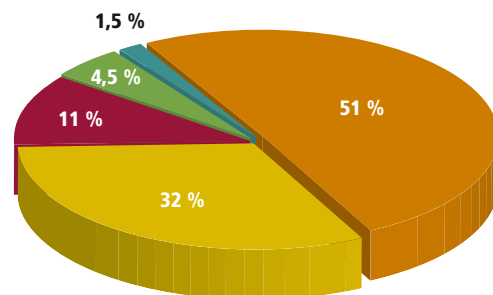
Le Budget communal

Les dépenses de fonctionnement 2013

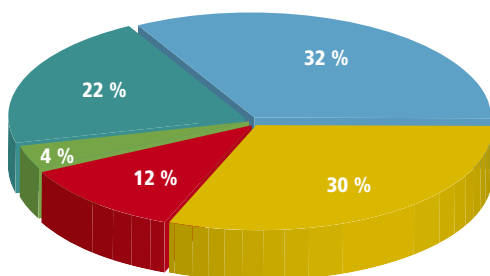
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	582 355,00 €
Achats	191 300,00 €
Services extérieurs	298 405,00 €
Autres services extérieurs	78 750,00 €
Impôts et taxes	13 900,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	557 400,00 €
Personnel extérieur au service	10 000,00 €
Taxes et versements assimilés	7 500,00 €
Rémunération du personnel	539 900,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	198 772,00 €
CHARGES FINANCIERES	80 400,00 €
AUTRES CHARGES	23 590,00 €
VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	375 123,27 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	25 798,49 €
TOTAL	1 843 438,76 €

Les recettes de fonctionnement 2013

Produits du domaine	196 600,00 €
Impôts et taxes	941 932,00 €
Dotations et subventions - Participations	591 483,00 €
Autres produits	27 553,82 €
Excédent 2012	85 869,94 €
TOTAL	1 843 438,76 €



- Impôts et taxes
- Dotation...
- Produits du domaine
- Excédent...
- Autres produits



- Charges générales
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Virement à l'investissement

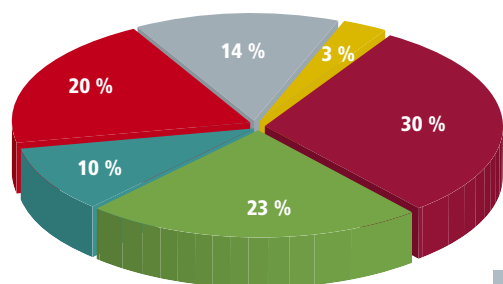
Exécution du budget

A ce jour, ce budget est quasiment exécuté. En fonctionnement, quelques ajustements vont être nécessaires. Ce sont les décisions modificatives financières qui sont validées par le conseil municipal. En investissement, cette année, nous n'avons pas mobilisé la ligne de trésorerie. Mais nous avons recouru à l'emprunt. En effet, tous les gros travaux prévus sont réalisés ou en cours de finition. C'est le cas des travaux du clocher (300 000 €), des rues de Dinan et Bellevue (434 000 €), de la voirie (100 000 €), des toilettes publiques (14 000 €), de l'aire de jeux pour les enfants (30 000 €). Par contre, nous n'allons pas utiliser les 200 000 € prévus pour constituer une réserve foncière. Comme nous n'avons pratiquement aucune subvention pour tous ces travaux, nous avons contracté un emprunt auprès du CMB pour un montant de 500 000 € à taux révisable (2,334 %) sur 20 ans.

Le Budget communal

Les dépenses d'investissement 2013

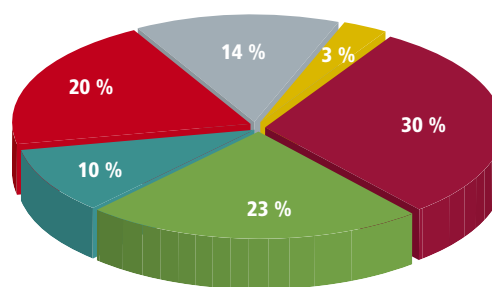
Achats d'équipements divers	28 345,50 €
TRAVAUX	
Aménagement de sécurité	16 674,18 €
Ecole communale - mobilier	3 600,00 €
Salle des fêtes	2 000,00 €
Aménagement de la Ville Guillaume	15 000,00 €
Eglise	254 824,08 €
Voirie	118 151,40 €
Local palet	2 910,01 €
Toilettes publiques	11 898,96 €
Sentier littoral	10 000,00 €
Signalisation / Illuminations	4 000,00 €
Aménagements et Etudes rue Dinan - rue Bellevue	434 000,00 €
Cantine	6 125,60 €
Cimetière	4 009,52 €
Hors opération - droit de licence	4 000,00 €
Aménagement du Pont de Cieux	20 000,00 €
City Stade (solde)	26 927,97 €
Aire de jeux enfants	30 000,00 €
Pôle de santé pluridisciplinaire	3 684,40 €
Branchement gaz naturel	18 188,76 €
Réserves foncières	200 000,00 €
Matériel informatique - Duplicopieur	2 100,00 €
Autres travaux	4 400,00 €
OPÉRATIONS FINANCIÈRES	
Reprise du déficit antérieur	219 272,85 €
Remboursement en capital	188 000,00 €
Opération de trésorerie	200 000,00 €
TOTAL	1 828 113,23 €



- Eglise
- Equipements sportifs : City stade.....
- Aménagements rue de Dinan et rue de Bellevue + voirie
- Reprise déficit + opérations de trésorerie
- Remboursement en capital
- Divers

Les recettes d'investissement 2013

Report subventions	49 269,35 €
Virement fonctionnement 2012	356 201,77 €
Virement fonctionnement 2013	375 123,27 €
Récupération de la TVA	56 200,00 €
Taxe locale d'équipement	17 000,00 €
Opérations de trésorerie	200 000,00 €
Amortissement	25 798,49 €
Emprunt d'équilibre	748 520,33 €
TOTAL	1 828 113,23 €



- Subventions (report)
- Virement du fonctionnement
- Opérations financières
- Récupération de la TVA
- Emprunt d'équilibre

L'endettement

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2013, s'élève à 1 873 267,39 €, soit 655 € par habitant, ce qui nous place près de la moyenne départementale pour les communes de la même strate.

Les taux d'imposition

Les taux communaux d'imposition ne sont pas majorés depuis plusieurs années et nous sommes toujours parmi les moins imposés des communes de la CODI. Les majorations constatées sur vos feuilles d'imposition sont la conséquence de la revalorisation des bases décidée au niveau national et qui prend en compte l'inflation de l'année précédente.

■ Maurice Boixière

Réalisations 2013

Aménagement des rues de Dinan et de Bellevue



Après avoir effectué depuis plusieurs années la modernisation du centre-bourg, des villages du Buet, de Mordrec, du Val Hervelin et de certaines rues du bourg, la municipalité a procédé cette année à l'aménagement des rues de Dinan et de Bellevue. Sur ces deux sites, les travaux ont été réalisés en deux phases distinctes.

Pour la rue de Dinan, l'année 2012 nous avait vu profiter de la desserte en "gaz naturel" pour procéder en avance de phase à l'effacement des réseaux "électricité" et "télécommunications".

"2013" aura été l'année de la finalisation de l'aménagement avec dans un premier temps,



fin juillet, la mise aux normes du réseau d'assainissement (séparation des "eaux usées" et des "eaux de pluie"), puis la réalisation proprement dite de la rénovation et de l'aménagement de la voirie. Malgré la difficulté incontournable du passage à hauteur de la boulangerie, la sécurité des différents usagers a toujours été au cœur du chantier en répondant au mieux à la réglementation en vigueur (largeur et praticabilité des trottoirs, passages "piétons" surélevés en guise de ralentisseurs, ...).

A la sortie de l'école publique "Entre Terre et Mer", le trottoir a été élargi afin de libérer l'espace nécessaire recevant un kiosque d'accueil et d'échanges à l'attention des enfants et des parents. Par ailleurs, l'arrêt du bus scolaire est aménagé avec un accès sécurisé. De même, des places de stationnement sont matérialisées le long du trottoir, et ce dernier, aménagé et paysagé, rejoint le chemin piétonnier allant vers "le Bas de la Lande". Un deuxième ralentisseur matérialise également le début de la zone limitée à trente kilomètres / heure à l'entrée de l'agglomération. En final, le mobilier urbain identique à celui de la rue de Saint-Malo a été mis en place.

Concernant la rue de Bellevue, l'année 2012 a vu également la mise en place de la desserte en gaz

naturel. A compter de fin août 2013, la finalisation de l'aménagement de cette rue de "caractère" a été exécutée. L'école Notre-Dame se situe au cœur de cette réalisation.

Après la mise aux normes du réseau d'assainissement et le positionnement d'un caniveau central pavé tout au long de la rue, quinze places de stationnement ont été matérialisées après l'école, entre la salle Sainte Jeanne d'Arc et la cité la Rance. Un cheminement sécurisé permet aux enfants et aux parents de rejoindre aisément le portail d'entrée de l'école. De même, un couloir marqué au sol (tracé en résine) assure aux piétons la sécurité du déplacement vers le haut de la rue de Bellevue, c'est-à-dire en direction du carrefour avec les rues Beaumarchais et Sainte Agathe.

Enfin, la mise en place d'un "arrêt-minute" réglementaire du bus scolaire à hauteur de l'école, nécessite et impose le choix d'un sens "unique" de circulation (Nord/Sud) à partir de la cité la Rance vers l'église.

La fin des travaux et la mise en service définitive de ces deux axes est effective depuis le 15 décembre 2013.

Plateau multisports et Aire de jeux



Comme prévu, le plateau multisports, de 24 m sur 12 m entouré de balustrades associant métal et matériaux issus du recyclage, a été réalisé début 2013. Il permet, en accès permanent et

libre, la pratique de nombreuses activités sportives : football, basket-ball, handball mais aussi dans le cadre des activités proposées par l'ALSH, badminton, volley-ball, tennis et tennis-ballon après mise en place d'un filet. Les travaux nécessités par les espaces de circulation n'ont pas encore permis la réalisation de la piste d'athlétisme autour de l'ensemble, mais elle devrait être réalisée dès que possible. Par contre la réfection de la surface du terrain de tennis a eu lieu. Le conseil municipal, lors de sa séance du 4 avril, avait décidé de réaliser une aire de jeux, plutôt destinée aux enfants de 2 à 12 ans. L'aménagement de cette aire, confié à la société MECO, a permis, dès la fin du mois de juin, d'offrir aux jeunes enfants et à leurs parents un espace de jeux sécurisé et protégé par une clôture mise en

place par les employés communaux. Ainsi les enfants et les adolescents de Pleudihen peuvent profiter d'installations bien aménagées et d'ailleurs la fréquentation des lieux prouve l'utilité de tels équipements.



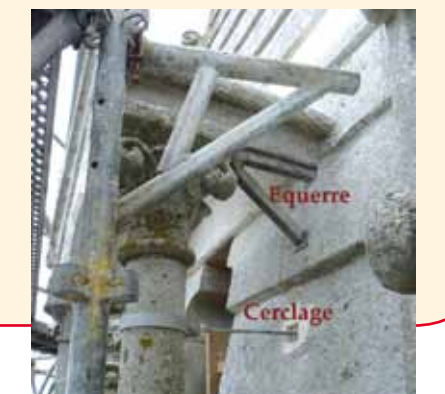
Les travaux de l'église

Dans le journal municipal numéro 3, nous signalions le début des travaux en novembre, ceux-ci devant durer 6 mois et se terminer aux environs de Pâques. Or, il a fallu quasiment 6 mois de plus pour enfin réentendre sonner les cloches ! Que s'est-il donc passé pour avoir autant de retard ? C'est que début janvier, lorsque les ouvriers de SNPR ont commencé à changer les pierres fissurées, ils ont découvert une ceinture octogonale métallique qui fait le tour de la base du clocher pour en assurer la stabilité et la cohésion. Cette ceinture n'était connue de personne, car nous n'avons pas retrouvé les plans d'origine de l'église. C'est cette ceinture métallique, très corrodée par la rouille, qui a provoqué la fissuration des pierres entraînant la fragilisation de l'ensemble du clocher. Il a donc fallu que l'architecte prenne en compte ce problème et mette au point une stratégie pour éliminer la corrosion sans démonter le clocher. C'est ce qui a été fait.

Chaque pierre a été découpée une à une et la ferrure a pu être traitée morceau par morceau : élimination de la rouille par brossage et mise en

place d'une couche de produit anticorrosif. Les ouvriers ont ensuite remonté le gable abattu et mis en place les broches prévues pour solidariser davantage l'ensemble du clocher. Il a fallu terminer ces travaux de sécurisation du clocher avant de s'attaquer au plancher au-dessus des cloches et à la partie du toit endommagé. Là, encore, il y a eu de mauvaises surprises : les dégâts provoqués par la chute du gable ont été plus importants que prévus. C'est en enlevant les ardoises que le couvreur s'en est aperçu. Pour compléter les restaurations dans le clocher, le paratonnerre a été changé : il était obsolète depuis longtemps. Le nouveau est opérationnel. Les pompiers nous ont fait savoir que la sirène était non utilisée, qu'il n'y avait pas lieu de la conserver : nous l'avons donc descendue. L'horloge a été également réparée : un arbre d'entraînement des aiguilles a été changé. Tous ces travaux ont été longs mais il a bien fallu tenir compte de la complexité du problème posé.

■ Maurice Boixière



Bilan accessibilité ECTI

Diagnostic d'Accessibilité des Handicapés dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) ainsi que sur la voirie.

Depuis la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, chaque commune, quelle que soit sa taille, doit élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics. La mission a été confiée à l'association ECTI qui ne reçoit aucune subvention, mais demande une participation à ses frais de fonctionnement auprès de ceux qui font appel à ses experts.

La loi dit : "Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment d'habitation collectif ou tout aménagement lié à un bâtiment permettant à un habitant ou à un visiteur

handicapé, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer et de communiquer. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des autres publics ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente."

Pour notre commune le diagnostic a porté sur 16 ERP et 5 IOP. Pour les ERP, il s'agit de la mairie, du presbytère, de l'église paroissiale, de la médiathèque-bibliothèque, des WC publics, de l'école publique, de la garderie municipale, du restaurant scolaire, de la salle Beaumarchais, de la salle des fêtes, des terrains de sports, des ves-

taires du stade, de l'accès public à la poste. Pour les IOP, il s'agit du cimetière, du terrain de tennis, de l'espace multisports, de la salle de judo, de la cale de Mordreuc. Pour la voirie, c'est l'ensemble du bourg qui a été étudié et a fait l'objet de propositions.

Il appartiendra maintenant au conseil municipal de mettre en œuvre les mesures préconisées suite au diagnostic. Si certaines sont relativement simples et peu coûteuses, d'autres nécessitent des travaux d'envergure avec un coût non négligeable et la réalisation de l'ensemble des améliorations demandera plusieurs années.

Les travaux de voirie

Les intempéries du début de l'année ont considérablement endommagé les routes. Cette année, pour continuer à améliorer notre réseau routier communal, nous avons inscrit au budget primitif la somme de 118 000 € pour les travaux

de voirie. Sur cette somme, nous avons consacré 99 700 € pour mettre de l'enrobé sur un certain nombre de routes vicinales : de Cains à la Ville Abel, de la Ville Abel au Pont de Cieux, le Chemin de la Longue Raie à la Chapelle de Mor-

dreuc, les Hauts de Mordreuc, à la Ville Ger et de Beausoleil à la Saudrais. Cela représente plus de trois kilomètres. Les employés du SIVOM ont complété ces travaux par la consolidation des bas-côtés en apportant du tout-venant.



Sports, Culture et autres loisirs

ASSOCIATIONS SPORTIVES

LES AMIS DU PATRIMOINE - Danse bretonne • Mme J. Denoual 02 96 88 21 71, 06 76 50 45 88
Pour tous, toute l'année, mercredi à la Salle des Fêtes

LES AMIS DU PATRIMOINE - Randonnée pédestre • M. P. Chouin 02 96 83 33 43

CLUB DES AINÉS - Gym douce - le lundi matin • Mme J. Dufeil 02 96 83 24 70

LES CYCLOS DU VAL DE RANCE • Mme M. Th. Jouny 02 96 83 35 54

JUDO CLUB PLEUDIHENNAIS • Mme V. Sendra 02 88 88 75 03
A partir de 4 ans. Cours le mardi soir et le mercredi

LE PALET PLEUDIHENNAIS • M. A. Prieur 02 96 88 23 75

Le mercredi après-midi et le vendredi soir

LA PETANQUE PLEUDIHENNAISE • M. Y. Exbourse 02 96 83 37 55
A partir de 7 ans

RANCE JEUNESSE ANIMATION - Danse Rythme et Jazz • Mme J. Dufeil 02 96 83 24 70
A partir de 4 ans

STADE PLEUDIHENNAIS - Section Football • M.M. Boixière 06 31 77 38 28
Ecole de Football - A partir de 5 ans - www.stadepleudihennais.com

STADE PLEUDIHENNAIS - Section Gymnastique • Mme G. Bonneté 02 96 83 23 56
Pour tous, le mardi soir

AUTRES LOISIRS

LES AMIS DU PATRIMOINE - Chorale Ranceline • Mme. R. Servin 02 96 85 31 46 - 06 63 62 15 41
Pour adultes, le jeudi soir

LES AMIS DU PATRIMOINE - Théâtre • Mme R. Servin 02 96 85 31 46 - 06 63 62 15 41
Pour adultes, le mercredi après-midi

BRIDGE • M. J. Guillou 02 96 88 23 96
Le mercredi soir et le vendredi après-midi

JUMELAGE AVEC HERSCHBACH • Mme S. Denoual 02 96 83 33 72

RANCE DARTS - Fléchettes • M. N. Souloumiac 02 96 83 26 66

SCRABBLE • Mme M.de Dobleleer 02 96 88 22 95 - Le lundi après-midi

NAUTISME ET PLAISANCE

ASSO. PLEUDIHENNAISE DES BORDS DE RANCE • M. R. Comin 02 96 33 22 82

LES GABARIERS • M. Th. Gaudin 02 96 88 24 70

LA PILOTINE EN RANCE • M. L. Madec

ASSOCIATIONS DIVERSES

AMICALE LAÏQUE - Repas, soirées • M. L. Rouxel 02 96 88 32 05

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS • M. S. Le Gall - Bal du 14 juillet, Sainte-Barbe

LES AMIS DU PARADISIEN Bien-être • Mme C. Leclercq 02 96 88 25 03

ANCIENS COMBATTANTS • M. L. Chapon 02 99 58 55 80

ANCIENS DU STADE PLEUDIHENNAIS • M. J.CI. Chatel 02 96 83 22 74

A.P.E.L. Parents d'élèves - Ecole privée • Mme S. Fouéré 02 96 83 29 78

ASSOCIATION SAINTE-JEANNE-D'ARC • M. M. Boixière 06 31 77 38 28

A.P.E. ECOLE PUBLIQUE - Parents d'élèves • M. L. Urien 02 96 83 33 68
Fête de l'école, Vide-grenier

CLUB DES AINÉS - Jeux, goûters, sorties • Mme Dufeil 02 96 83 24 70

COMITE PAROISSIAL - Culte • M. L'Abbé A. Raffray 02 96 83 20 01
(Permanence chaque matin au Presbytère) Messe dominicale à 10h30

FÊTES ET CULTURE - Fête Celtique • M. J.L. Guérol 02 96 83 26 63

O.G.E.C. - Fête du Blé • M. J.Oger 02 96 83 21 28
www.fete-du-ble.com - lafeteduble@orange.fr

PLEUDIHEN DEMAIN - Animations commerciales • Mme M.CI. Mauffrais 02 96 83 20 64

RANCE ENVIRONNEMENT • Mme G. Guillou 09 62 21 66 78
Protection de l'environnement du bassin versant de la Rance

RANCE JEUNESSE ANIMATION • Mme J. Dufeil 02 96 83 24 70
Bourse aux vêtements, accueil de loisir estival

SOCIÉTÉ de CHASSE PLEUDIHENNAISE • M. A. Denoual 02 96 88 21 71
Battues, repas chevreuil

SOLEIL et SOURIRES - Visites aux personnes • Mme Th. Gabillard 02 96 83 20 75

ASSOCIATIONS DE VILLAGE

LA CHAPELLE FLEURIE - La Chapelle de Mordreuc • Mme J. Harrouard 02 96 83 30 63

MER DES DRUIDES - Mordreuc • Mme A. Gaudin 06 87 77 77 08
merdesdruides@gmail.com

LA SALICORNE • M.P. Chouin 02 96 83 33 43
Villages de la Ville Ger, La Miou, La Gravelle, Les Villes Morvues.

Manifestations 2014

Sous réserve de modifications ultérieures

JANVIER		
Dimanche 5	Vœux de la Municipalité	
Jeudi 9	Galette des rois	Club des Aînés
Vendredi 10	Galette des rois	Anciens combattants et Stade Pleudihennais
Samedi 11	Sainte Barbe	Sapeurs-Pompiers
Vendredi 17	Concours Belotte	APEL
Samedi 18	Assemblée Générale	Palet Pleudihennais
Samedi 25	Théâtre	Amis du Patrimoine
FÉVRIER		
Samedi 1	Assemblée générale	Les Gabariers
Samedi 15	Assemblée générale	Rance Environnement
Samedi 22	Soirée spectacle	APEL
MARS		
Samedi 1	Repas chasse	Société de chasse
Dimanche 2	Tounoi préliminaire	Stade Pleudihennais
Samedi 8	Théâtre	Amis du Patrimoine
Vendredi 14	Loto	Comité des Fêtes
Samedi 15	Assemblée Générale	Amicale laïque
Dimanche 23	Elections municipales	
Dimanche 30	Elections municipales	
AVRIL		
Vendredi 4	Soirée tartiflette	Stade Pleudihennais
du 7 au 10	Bourse aux vêtements	RJA
Dimanche 20	Vide greniers	Sapeurs-Pompiers
MAI		
Jeudi 8	Vide greniers	Comité des Fêtes
Samedi 17	Soirée repas	Comité des Fêtes
Dimanche 18	Vide-Greniers	Ecole publie "Entre Terre et Mer"
Vendredi 23	Soirée brochettes	OGEC
Dimanche 25	Elections européennes	
Samedi 31	Tournoi Europoussins	Stade Pleudihennais
JUIN		
Dimanche 1	Tournoi Europoussins	Stade Pleudihennais
Vendredi 6	Comité de Jumelage	Comité de Jumelage
Samedi 7	Soirée celtique	Comité des Fêtes
Dimanche 8	Défilé celtique	Comité des Fêtes
Dimanche 8	Tour de Rance	
Jeudi 12	Tournoi vétérans	AS Pétanque
Samedi 21	Gala de danse	RJA
Vendredi 27	Soirée	Ecole Notre-Dame
JUILLET		
Samedi 12	Bal du 14 juillet	Sapeurs-Pompiers
Dimanche 27	Kermesse	Paroisse
AOÛT		
Samedi 9	Concert Fête du blé	OGEC
Dimanche 10	Fête du blé	OGEC
Dimanche 17	Course cycliste Val Hévelin	Comité des Fêtes
SEPTEMBRE		
Vendredi 5	Forum des Associations	
Vendredi 12	Concours national palets	Palet Pleudihennais
Samedi 27	Repas des aînés	Commune de Pleudihen
OCTOBRE		
Samedi 4	Soirée bilan Fête du blé	OGEC
du 6 au 9	Bourse aux vêtements	RJA
Vendredi 10	Loto	Comité des Fêtes
Dimanche 12	Repas	APPB Pêcheurs Plaisanciers
Samedi 25	Soirée	Amicale laïque
NOVEMBRE		
Samedi 8	Fest-Noz	Pikou Pañes
Mardi 11	Banquet	Anciens combattants
Dimanche 16	Après-midi récréatif	Amis du Patrimoine
Samedi 22	Repas	FAMMAC
Vendredi 28	Téléthon - Palets	Palets Pleudihennais
Samedi 29	Marché de Noël	Comité jumelage
Dimanche 30	Marché de Noël	Comité jumelage
DÉCEMBRE		
Samedi 6	Téléthon	
Dimanche 7	Téléthon	
Jeudi 11	Bûche de Noël	Club des Aînés
Dimanche 14	Concert de Noël Eglise	Commune de Pleudihen
Mercredi 31	Réveillon	Comité des Fêtes

LES Associations



FF L'association des Anciens Combattants

L'association des Anciens Combattants de Pleudihen a été créée le 16 juillet 1985. Forte de 51 membres, le Président élu depuis 2001 est entouré d'un bureau composé de six camarades.

Dynamique et efficace, notre équipe organise et anime chaque année les commémorations patriotiques qui se déroulent soit au monument aux Morts : 8 mai (Victoire de 1945), 8 juin (Sou-

venir de l'Indochine), 14 juillet (Fête Nationale), 25 septembre (Hommage aux harkis), 11 novembre (Armistice 1918), 5 décembre (Souvenir d'Algérie, Maroc et Tunisie), soit à la stèle Louis Sellin en avril (Souvenir des déportés), soit au monument Emile Bouétard le 18 juin. Le patriotisme des Pleudihennais est réel. Il est même très réconfortant d'avoir une participation importante de nos concitoyens lors des diverses cérémonies commémoratives.



L'investissement de chacun, la rigueur et la qualité de l'organisation démontrés à chaque événement font que de nombreuses associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux, souhaitent

Dépôt de gerbe au monument aux morts

dorénavant se joindre à nous, afin de participer aux cérémonies se déroulant dans notre commune. La vitalité de notre association se traduit également lors des rencontres conviviales auxquelles participent de nombreux membres et sympathisants lors des banquets, ... (11 novembre, galette des rois, ...).

Notre association des Anciens Combattants est très heureuse d'être reconnue pour réussir à faire vivre le "devoir de mémoire" près de nos jeunes générations, et ceci, en pouvant compter sur le soutien sans faille de tous nos concitoyens et de la municipalité.

■ Léon CHAPON, Président

La Société de chasse de Pleudihen

La chasse, en dehors d'être en soi un loisir et un sport, est avant tout une culture, une transmission de traditions ancestrales. Nous devons reconnaître le rôle majeur de la chasse et des chasseurs dans la préservation des écosystèmes, de la biodiversité de la faune et dans la régulation des nuisibles et des populations de gibiers. Si les chasseurs ne régulaient pas les populations de gros gibiers, les accidents mettant en cause nuisibles et gros gibiers pourraient être plus nombreux. Durant la période de chasse, chaque samedi matin, des battues sont programmées sur la commune en fonction des dégâts causés aux récoltes, aux cultures, aux points d'eau, aux poulaillers... 154 renards, 165 ragondins, 214

corbeaux et 8 sangliers ont été détruits ces deux dernières années. Le nombre de chasseurs diminue chaque année. Créée en 1951, la société de chasse de Pleudihen dénombrait alors 150 chasseurs dont de nombreux cultivateurs. Aujourd'hui, elle est forte de 52 chasseurs et organise le bon déroulement de l'activité. Les modes de cultures ont beaucoup changé, le petit gibier à plumes se raréfie et le lapin a pratiquement disparu suite aux nombreuses épidémies de myxomatose. Souvent bredouille, le chasseur trouve son plaisir dans l'observation de la nature sauvage et le repérage des animaux.

■ André Denoual, président de la Société de chasse



Soleil et sourires

Créée en 2008, à l'initiative de Madame Yolaine Courtois, l'association a pour but de rendre visite aux personnes isolées et / ou malades pour passer des moments de détente, de convivialité.

Les personnes qui effectuent ces visites sont toutes bénévoles. Aucune cotisation n'est demandée aux personnes visitées. Actuellement quatorze bénévoles interviennent sur les communes de Pleudihen-sur-Rance, Saint-Hélen et La Vicomté-sur-Rance et quatre-vingts personnes sont rencontrées régulièrement. Les visites ont lieu à la semaine, à la quinzaine ou au mois selon la demande, les besoins et la disponibilité de chacun.

La trésorerie de l'association est alimentée par le montant de l'adhésion versée par les membres bénévoles (5€), par les dons de quelques bienfaiteurs et surtout par deux subventions reçues des municipalités de Pleudihen-sur-Rance et de Saint-Hélen ; c'est donc un budget limité mais qui permet néanmoins d'offrir à chaque personne visitée un petit cadeau pour Noël.

Les personnes désirant recevoir la visite de bénévoles peuvent contacter la présidente Madame Thérèse Gabillard au 02 96 83 20 75. De même, celles qui souhaitent adhérer à l'association peuvent s'adresser à la présidente.

■ Mme Thérèse Gabillard, Présidente

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Sur la majorité du territoire français, les Sapeurs-Pompiers sont professionnels ou volontaires. Auparavant rattachés à des corps communaux ou intercommunaux, les Sapeurs-Pompiers sont maintenant gérés par une structure départementale - le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Cette structure assure notamment la gestion des locaux, des véhicules, des tenues et équipements d'intervention et la formation.

Les Sapeurs-Pompiers volontaires ont, pour une très grande majorité, une activité professionnelle. Ils portent donc l'uniforme sur leur temps de repos. Interventions, formation, entretien du matériel sont effectués sur leur temps personnel.

L'Amicale, association régie par la loi de 1901, permet l'organisation de manifestations (en lui apportant notamment une protection juridique) et la gestion de fonds pouvant provenir de dons ou de la distribution des calendriers. Elle permet de financer des aménagements ou des équipements améliorant ainsi le confort au sein d'une caserne. Elle organise aussi des activités internes (Arbres de Noël, banquets, ...) permettant d'apporter convivialité et cohésion.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Pleudihen-sur-Rance dispose également d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Ces futurs soldats du feu n'ont pas le statut de "Sapeur-Pompier." C'est donc l'Amicale qui assure la gestion financière des activités et notamment les déplacements lors des manifestations départementales, régionales ou nationales (sportives ou représentatives).

■ Lieutenant Laurent Prié

Rétrospective 2013

La fête annuelle de l'école communale "Entre Terre et Mer"



Cette année, la "fête de la mer" a été rebaptisée "fête de l'école" et s'est déroulée dans l'enceinte même de notre école le 22 juin dernier. Les membres de l'association des parents d'élèves (A.P.E.), accompagnés de bénévoles ont investi les lieux dès le vendredi soir pour mettre en place et rendre notre école encore plus conviviale qu'elle ne l'est déjà. Nous pouvons féliciter l'A.P.E. d'avoir pris le risque d'un si grand changement par la délocalisation de cette fête de Mordreuc vers le bourg. Celle-ci a connu un véritable succès populaire. Le soleil était au rendez-vous et les enfants ont pu dès le début d'après-midi jouer dans les multiples stands tenus par des parents bénévoles et les enseignantes.

A la grande joie d'un public conquis et admiratif, les cinq classes avaient préparé de nombreuses chansons et des danses aux chorégraphies variées. Puis, en présence de Monsieur le Maire et de conseillers municipaux, nous avons profité de ce moment convivial et festif pour dévoiler à tous le nouveau nom de notre école : "Entre Terre et Mer" proposé par les enfants et validé par le conseil municipal.

A l'issue, nous avons pu "déguster" un apéritif-concert animé par la formidable voix de Rose, accompagnée par Mathieu à la guitare. Beaucoup de personnes sont restées tard le soir pour déguster d'excellentes moules-frites. Ce fut une grande et belle fête totalement réussie. Cette large participation va permettre aux enseignantes de mettre en place, au cours de cette année scolaire, des projets pédagogiques variés au bénéfice des enfants.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

■ La Directrice,
Alexandra BOURRET



Le Tour de France 2013 à Pleudihen

Le mardi 9 juillet dernier voyait la centième édition de la "Grande Boucle" traverser notre commune. Le beau temps étant au rendez-vous, une foule en liesse assiste tout au long du parcours à cette fête populaire.

En ce début d'après-midi estival, le décor est "planté" avec de nombreuses banderoles déployées, des drapeaux et calicots... Les automates "cyclistes" de Jean-Louis Lucas ont même pris place face à l'école communale. Un public dense apprécie le passage de la caravane publicitaire toujours aussi attrayante, avec ses véhicules "maquettes", ses couleurs et sonorités très particulières, sans oublier bien sûr la fameuse distribution de cadeaux...

Dans l'attente de l'arrivée du peloton, un hélicoptère survole le bourg permettant ainsi aux téléspectateurs du monde entier de découvrir notre beau village des bords de Rance. Et enfin, vers 16 heures, les coureurs tant attendus arrivent groupés et colorés par le bas de la rue de Dinan. Les spectateurs les ovationnent, mais ils sont déjà passés et se dirigent maintenant vers Saint-Malo. Dommage que la publicité télévisuelle ait interrompu le reportage du passage des coureurs au "Haut des landes" pour ne le reprendre que rue de Saint-Malo, après la pharmacie.

Cet événement populaire international fut aussi rapide qu'intense, et, une fois de plus, les Pleudihennais apprécièrent cette fête inoubliable au pays du "vélo".

Concert et fête du blé 2013



Temps magnifique pour cette 37^{ème} édition de la Fête du Blé. Les danseurs de claquettes du groupe irlandais Avalon Celtic Dance ouvrent de belle manière le concert du samedi soir. Ils sont suivis par The Rabeats, quatre garçons qui reprennent les succès des Beatles. Dans un tout autre genre, les Ramoneurs de Menhirs clôturent la soirée. Le dimanche, tôt le matin, les bénévoles s'activent sur le terrain de la Chapelle. Nous accueillons cette année et, pour la première fois,

l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, monseigneur Denis Moutel qui a répondu à l'invitation des organisateurs. Il préside la messe suivie par une affluence record. Quant à la restauration le midi, il y en a pour tous les goûts. Vers 14 h 30, le défilé parti de la ferme du Bois Piédra pénètre sur le terrain, emmené par le groupe folklorique la Rozargue de Jugon. Les visiteurs, toujours aussi nombreux et décontractés, se pressent dans une ambiance chaleureuse et bon enfant autour des diverses animations qui s'offrent à eux. Le temps de la Fête s'écoule rapidement et c'est déjà l'heure du souper des battous qui réunit près de 700 convives autour des grandes tablées tard dans la soirée. Puis, les danseurs de fest-noz se rassemblent devant le podium en plein air et dansent sur les airs de Pikou Panes et de Sonnez et Entrez. Cette année encore, la Fête du Blé a justifié sa renommée et permis de faire vivre une journée comme autrefois.

La fête des doris

Comme chaque année, de nombreux doris pleudihennais participent à cette fête qui fédère, depuis plus de 10 ans, les communes riveraines de la Rance : de chez nous à St-Malo et de Plouër à Dinard. Cette année, plus de cent embarcations sont arrivées le samedi 24 août à midi. Elles ont eu la chance d'arriver sur le sable, la Rance étant à marée haute. Certaines années, elles débarquent parfois dans la vase. Par contre, la plage est vite devenue trop petite. Un joli spectacle haut en couleurs pour de nombreux spectateurs. Après avoir pris un apéritif typiquement pleudihennais (kir breton, jus de pommes, crêpes), les rameurs sont partis vers la Ville-ès-Nonais en ramant ferme contre un vent contraire.

Quelques doris de Pleudihen et des autres communes ont participé à une remontée vers Caen. Ils en ont gardé un bon souvenir.



EuroPoussins 2013

Les 12 clubs européens ayant participé à l'EuroPoussins 2013 ont déjà tous confirmé leur participation pour l'édition 2014. Quel signe plus flatteur pouvions-nous espérer ? La fidélité de nos invités est, en effet, une formidable récompense, témoignant de la qualité de l'événement tant au niveau sportif qu'en terme d'organisation. L'édition 2013 a été la plus relevée de toutes, la plus regardée aussi avec une affluence record lors de la finale. Voir autant de spectateurs a de quoi émouvoir et nous réconcilier avec le monde du football, si souvent décrié. Tel que nous le met-



tons en lumière à Pleudihen, avec les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité, ce sport devient une fête et l'EuroPoussins un très fort souvenir pour tous les participants.

Le Borussia de Dortmund, qui a remporté la finale face au RSC Anderlecht, a été écrasant pour sa 1^{ère} participation. Les clubs européens ont été remarquables en occupant les 3 premières places du classement et en ayant disputé, pour la plupart, les phases finales.

Les infrastructures ont été améliorées grâce à l'aide de la CODI qui a installé une véritable tribune et un podium centré sur l'espace de jeu ; la communication a été renforcée. La soirée-concert organisée à la Ville-Ger a été appréciée. L'opération de solidarité menée conjointement avec le Crédit Agricole au profit de l'association Din'Handisport, largement relayée par les médias, a donné une nouvelle dimension au tournoi. Dans une période où l'individualisme gangrène le collectif, et où la rigueur économique rend la vie parfois



plus difficile, l'EuroPoussins continue à ouvrir les portes des familles d'accueil, à fidéliser les partenaires privés et publics, à rassembler toujours plus de bénévoles. Il est remarquable que vous ayez été plus de 150 familles à héberger des enfants ou des adultes ! Je veux remercier encore tous ceux qui font vivre l'EuroPoussins.

Et maintenant pensons à 2014. Quels challenges pour les nouvelles éditions ? Notre événement est reconnu au niveau international. Nous voulons accueillir de nouveaux clubs et élargir à 16 clubs européens l'édition 2014. Nous pensons pouvoir attirer de nouveaux partenaires qui se reconnaîtront dans cette manifestation. J'invite tous ceux qui aiment cet événement, qui ont des idées et l'envie de les mettre en œuvre à nous rejoindre, pour que vive l'EuroPoussins !

■ Jean-François Loré

FESTIVAL CELTIQUE DES BORDS DE RANCE EDITION 2013

Le Comité des Fêtes a organisé la 4^{ème} édition du Festival celtique des bords de Rance, rendez-vous annuel et incontournable à la Pentecôte à Pleudihen. L'édition 2013 fut malheureusement très perturbée par les conditions climatiques désastreuses, démotivant ainsi le public à se déplacer pour applaudir les groupes que nous avons engagés : les bagadoù Bro Felger de Fougères, An Hanternoz de Dol, Saint Brieg de Saint-Brieuc ainsi que les cercles Gallo Bretons de Rennes, Ar Skewell de Perros Guirec et Le Roselier de Plérin.



Le dimanche matin, le bagad de Fougères a, malgré une pluie intermittente, interprété quelques morceaux pour une aubade sur le parvis de la mairie. Le défilé a pu ensuite avoir lieu entre deux averses mais la prestation des différents groupes n'a pas pu se faire sur la scène que la CODI nous avait installée, nous obligeant à nous replier à l'intérieur de la salle des fêtes. La journée s'est terminée par le traditionnel et très apprécié Fest-Noz animé par les groupes Sonnez et Entrez et Sortilège.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 5^{ème} édition à la Pentecôte 2014, le 8 juin.

■ Jean-Luc Guélé,
Président du Comité des Fêtes

Cérémonie du 27 octobre 2013

Le 23 octobre 1983, durant la guerre du Liban, deux attentats quasi-simultanés frappent les contingents américain et français de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth qui s'étaient déployés pour assurer la paix. Le premier attentat tue 241 soldats américains, le second, contre l'immeuble dit du Drakkar, tue 58 parachutistes français ainsi que la famille libanaise du gardien.

L'Union Nationale des Parachutistes (UNP) a choisi Pleudihen pour honorer la mémoire des 58 parachutistes décédés ce 23 octobre 1983. Pour marquer ce 30^{ème} anniversaire et y associer un hommage à tous les combattants tombés lors des différentes opérations extérieures, l'UNP s'est rendue au monument érigé en la mémoire du caporal Emile Bouétard, pleudihennais d'origine et parachutiste, qui fut le premier mort allié lors des opérations ayant concouru au débarquement du 6 juin 1944. De nombreux porte-drapeaux et de nombreux parachutistes avec leur béret rouge, certains survivants de l'attentat, ont fait le déplacement pour participer à cette émouvante cérémonie du souvenir.



Le fleurissement

communal : et de trois !

1998-2013 : il ne nous a fallu que 15 ans pour obtenir notre troisième fleur et nous savons que trois ans minimum doivent s'écouler entre l'attribution de chacune d'entre elles, tout en restant parfaitement compétitif au fil des années. Notre beau village des bords de Rance fait donc dorénavant partie des communes les plus fleuries de Bretagne.

Il n'est d'ailleurs pas rare de rencontrer, en particulier en été, de nombreux touristes qui nous disent combien notre commune est agréable et que nous avons une chance inouïe de vivre dans un cadre aussi magnifique.

Bien entendu, le grand mérite en revient à notre chef jardinier, Sébastien BOUCHER, et à son équipe qui travaillent avec un grand sérieux et énormément de goût. Lors de la manifestation de remise des prix qui s'est déroulée à Rennes, Sébastien a également été sacré "meilleur jardinier" de Bretagne. Cette distinction prouve sa grande compétence et récompense tout particulièrement le fait qu'il ne ménage, ni sa peine ni son temps pour que le fleurissement soit toujours parfait sur les nombreux sites de notre commune, que ce soit au Bourg, à Mordreuc, au Buet, au Val Hervelin, mais également tout au long de nos chemins piétonniers. Un grand merci à tous nos employés municipaux à qui nous devons cette troisième fleur.

Le pôle santé pluridisciplinaire

Depuis près de trois ans, des réunions se sont tenues assez régulièrement avec des professionnels de santé de la commune afin d'étudier la possibilité de les regrouper dans un même lieu. Cette idée fait suite aux difficultés rencontrées par les médecins à trouver des successeurs lorsqu'ils doivent partir en retraite. Le fait d'être regroupés dans un lieu adapté où des économies d'échelle seront possibles nous amène à penser que les remplacements seront plus aisés. La commune pilote le dossier qui, à ce jour, est déjà avancé pour une réalisation rue du Val d'Orient en face de la salle des fêtes. Une convention d'utilisation par les praticiens les liera à la commune qui, à terme, réalisera une opération blanche sur le plan financier hormis les parkings qui restent à sa charge et dont elle sera propriétaire. Ceux-ci pourront être utilisés par les associations qui au-

ront des manifestations à la salle des fêtes. Pour l'instant le projet, préparé par le cabinet Lauenay-Couesnon, prend en compte trois médecins, quatre infirmiers, trois kinésithérapeutes, deux dentistes, une podologue et une orthophoniste. Le bâtiment aura deux niveaux avec ascenseur. Une possibilité d'agrandissement est conservée au cas où d'autres praticiens voudraient, à l'avenir, rejoindre le pôle. A noter, qu'un cabinet médical privé existe aussi sur la commune et ne prévoit pas de se joindre au projet.



Les nouveaux rythmes scolaires

Par Décret de janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires a été décidée. Le temps libre éducatif et les savoirs issus des activités périscolaires vont pouvoir ainsi s'articuler plus harmonieusement avec le temps scolaire en lui-même. En tout état de cause, l'enfant reste au cœur du projet.

Le Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.) est élaboré par un Comité de Pilotage composé d'élus et d'agents communaux, d'agents communaux concernés, des services de l'état, d'enseignants, des représentants des associations de parents d'élèves...

Pour notre commune, après concertation des conseils d'école, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des voix de n'appliquer cette réforme qu'à la rentrée 2014. Ceci afin de se donner le recul nécessaire et de se laisser le temps de la réflexion pour mieux appréhender les tenants et les aboutissants d'un tel projet.

Pendant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2013/2014, le Comité de Pilotage présidé par Monsieur le Maire s'est réuni avec la participation de l'Inspecteur de l'Education Nationale (I.E.N.), de la chargée de mission à la CODI et du responsable du service jeunesse municipal pour élaborer le projet et le soumettre à l'inspection académique pour validation début 2014.

Rappelons les "fondamentaux" et les règles de base à prendre en compte : 36 semaines d'enseignement annuel, 24 heures d'enseignement hebdomadaire, 9 demi-journées de classe par semaine incluant le mercredi voire le samedi matin... La mise en place de temps d'activités périscolaires (T.A.P.) sous la responsabilité de la

municipalité est obligatoire et nécessite la présence d'un adulte pour 18 enfants âgés de plus de 6 ans et d'un adulte pour 14 enfants âgés de moins de 6 ans, en vue d'assurer une sécurité maximale lors des différentes activités. Si la participation aux "T.A.P." n'est pas obligatoire, elle reste souhaitable pour l'enfant.

Après la prise en compte des différentes contraintes municipales liées à la cantine, à la garderie, au ramassage scolaire et au coût, un projet d'activités et d'animations par cycle de 6 à 8 semaines a été retenu. Une planification précise et une organisation optimisée des activités sont proposées. Le mélange d'activités à vocation ludiques et physiques a été privilégié en vue d'assurer au mieux, l'équilibre de l'enfant et l'optimisation de l'utilisation des sites et des locaux.

Pour notre commune, ce sont 15 animateurs titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) qui semblent nécessaires. Toutefois, des bénévoles (parents, associations diverses) peuvent également être sollicités en fonction de leurs compétences particulières. Les possibilités offertes par la communauté de communes (le Kiosque, la Maison de la Rance,...) sont à l'étude.

Concernant le coût engendré par ces animations, l'ensemble des membres du Comité de Pilotage souhaite la gratuité pour les familles ; la dépense sera supportée par le budget communal. Si une participation de principe devait voir le jour, le choix d'un montant identique au niveau de toutes les communes de la Communauté de Communes sera privilégié dans le souhait d'un traitement égal de tous les enfants.

Le sentier du littoral



Depuis le 5 novembre, les travaux du sentier du littoral ont commencé sur notre commune. Chacun se souvient que ce dossier est à l'étude depuis 2008. La signature du ministère enfin obtenue, il a fallu attendre la bonne saison pour ne pas déranger la faune. Nous ne pourrons intervenir qu'entre novembre et février.

Les travaux ont été confiés au chantier d'insertion de Ker Maria de l'association Stereden de Dinan. Ils seront surveillés par la mairie, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et par CŒUR Emeraude. Nous avons commencé par le Nord de la commune, là où aucun cheminement n'existe. Du camping de la Ville Ger au moulin du Prat, des sentiers existent et sont même très utilisés, même s'ils ne sont pas ceux qui seront ouverts plus tard.

De la Chapelle St-Magloire (où arrive le sentier du littoral venant de Saint-Malo jusqu'à la Ville-ès-Nonais), à Cains, la Coquenais, les Bas-Champs et le Pont-de-Cieux, tel est notre objectif pour cette année. Les propriétaires ont été informés des travaux. Les agriculteurs riverains ont été contactés.

Le principe de cette servitude (qui existe sur tout le littoral français), est d'ouvrir au cheminement à pied sec, donc pas sur les marais, un sentier qui, quand il sera fini, fera 14 km sur notre commune. Le franchissement des ruisseaux nécessitera des passerelles. Il faudra aussi de nombreux emmarchements. Le passage du sentier en bas de deux propriétés fait que nous reculerons le grillage. Les matériaux (le bois, le grillage...) sont fournis par la DDTM. La commune prend en charge, par convention annuelle, la main d'œuvre fournie par les chantiers Ker Maria.

Si vous êtes riverain et que vous avez un problème, voire une simple question, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Aides et dépendance

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** a fait suite au Bureau de Bienfaisance. C'est un établissement public communal qui met en œuvre la politique sociale de la commune. Doté d'autonomie financière et juridique, le CCAS est présidé par le maire. Son conseil d'administration est composé, en plus du maire et de huit élus municipaux, de huit membres nommés par le maire et issus de la société civile. La principale source de financement est constituée par l'apport d'une subvention communale, mais aussi par le produit de la quête lors du banquet offert aux anciens par la commune et par divers dons privés. Si l'instruction des demandes d'aides sociales légales transite toujours par la mairie, l'avis du CCAS n'est plus sollicité ce qui présente un recul dans sa mission d'assistance. Le CCAS a maintenant pour mission essentielle la gestion et l'administration de l'EHPAD La Consolation, mais aussi l'octroi d'aides aux personnes en difficulté. C'est aussi le CCAS qui a mis en place, avec l'aide de l'EHPAD, le service de portage de repas dont le succès est réel puisque près de trente personnes bénéficient de ce service.

La maison de retraite de La Consolation est devenue EHPAD, c'est-à-dire Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes suite à la signature d'une convention tripartite avec le Conseil Général et la DDASS en 2003. L'EHPAD est dirigé par Madame Françoise Trémel qui coordonne l'activité de près de 50 employés au service des 67 résidents. C'est elle qui met en œuvre les décisions du CCAS et les objectifs de la convention tripartite. Cette convention repose sur des principes visant à garantir une qualité de service, d'accueil et de soins aux per-



sonnes âgées dépendantes. Elle a pour finalité de permettre à l'établissement d'avoir les moyens humains et matériels nécessaires à sa mission. Ainsi, les établissements sont soumis à une transparence concernant les coûts et les prises en charge afin de justifier la tarification.

Certains, résidents ou familles, pensent que la gestion de l'EHPAD est du ressort direct de la mairie. Ce n'est pas exact, car le budget de l'EHPAD est totalement indépendant du budget communal et de celui du CCAS. Il n'est donc pas possible de financer des dépenses de l'EHPAD avec des fonds provenant du budget communal.

Le budget de l'EHPAD est, en effet, ventilé en 3 catégories de dépenses qui ont des financeurs différents.

- Le résident pour l'hébergement et le talon dépendance, c'est-à-dire une partie des dépenses de dépendance laissées à sa charge.

- Le département pour la dépendance par l'intermédiaire de l'Allocation pour Perte d'Autonomie (APA) déterminée en fonction du degré de dépendance de l'ensemble des résidents de l'établissement.

- L'assurance maladie pour les soins dont la gestion est assurée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a succédé à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS).

Les ressources et les dépenses de l'EHPAD sont donc très encadrées et les négociations sont souvent longues pour obtenir du Conseil Général et de l'ARS les dotations définitives permettant la fixation des tarifs à appliquer.

Le budget primitif 2013 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 197 796 €. Les recettes proviennent pour 1 072 607 € de participation des résidents à leur hébergement, pour 136 000 € de participation des résidents à la dépendance, pour 254 325 € de dotation APA versée par le Conseil Général et pour 733 753 € de forfait soins alloués par l'ARS. Dans ce budget, une somme de 1 505 800 € est consacrée à la rémunération du personnel. Pour l'investissement qui ne bénéficie d'aucune aide, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 484 157 €. Les investissements principaux de l'année 2013 ont été d'une part le remplacement du chauffage au fuel par une chaudière gaz qui devrait générer d'importantes économies, et d'autre part, l'acquisition d'un groupe électrogène pour assurer la continuité électrique. Au 1^{er} janvier 2013, la participation demandée au résident permanent est de 50,15 € par jour soit 1554,65 € pour un mois de 31 jours. Pour les personnes ayant des difficultés financières, l'aide des familles peut être sollicitée ou à défaut celle du Conseil Général si tous les autres modes de financement sont épuisés.



Un peu d'histoire : Pleudihen avant la Révolution

Le nom de Pleudihen viendrait du breton "ploë" qui signifie "paroisse" et de Tihen, obscur saint breton. Ce dernier fut supplanté certainement par Saint Guihen, abbé de Dol au XI^{ème} siècle. Autrefois, Pleudihen, paroisse primitive, englobait outre le territoire actuel de Pleudihen-sur-Rance, ceux de la Vicomté-sur-Rance, de Saint-Hélen, de Lanvallay, de Tressaint et de Saint-Solen. Le premier souvenir chrétien de Pleudihen remonte au milieu du VI^{ème} siècle après Jésus-Christ et se rattache au village de Mordreuc.

Le savant Arthur le Moyné de La Borderie note, dans son histoire de la Bretagne, d'après un manuscrit d'Arras, que, comme saint Lunaire traversait la Rance et le village de Mortruc pour aller trouver le roi Chilbert (roi de Paris de 511 à 558), deux aveugles le supplièrent de leur rendre la vue. Il leur rendit la vue. On construisit, sans doute en raison de ce miracle, une chapelle sur la rive en face, près du Chêne-Vert en Plouër. Cette chapelle n'existe plus depuis longtemps, mais une fontaine, appelée fontaine saint Lunaire, jaillit toujours à cet endroit : elle était réputée pour servir utilement contre les maux d'yeux. A Mordreuc même, rien ne rappelle le culte de saint Lunaire. Mais c'est peut-être en souvenir du double miracle, opéré par lui près de ce village, que le prieuré antique de l'Hôtellerie était primitivement sous son vocable. Toutefois, l'évangélisation générale et durable du pays pleudihennais semble devoir être attribuée aux compatriotes et condisciples de saint Lunaire : saint Samson et saint Magloire, les premiers évêques de Dol. Ils s'étaient installés à proximité sur la rive droite de la Rance, notamment à Saint-Magloire qui, pour cette raison, sans doute, a possédé longtemps, près de la Tourniole, une petite chapelle dédiée en l'honneur de saint Magloire. C'est ce dernier, selon la légende, qui aurait fait connaître la qualité excellente de la pomme appelée de son nom : Doux Auvêque. Voilà pourquoi enfin, jusqu'à la grande révolution de 1789, Pleudihen relevait sur le plan spirituel de l'archevêque ou évêque de Dol dont les prédécesseurs l'avaient jadis organisée, érigée définitivement en paroisse.

Pleudihen est mentionnée comme paroisse en 1223, lors d'une donation de l'évêque de Dol des églises de Saint-Pierre-de-Plesguen et de Pleudihen à son chapitre (donation confirmée par l'évêque de Tours en 1229). La paroisse de Pleudihen est également mentionnée en 1363 (testament de la dame de La Bellière) et appartient au diocèse de Dol. Jusque vers 1679, Pleudihen a pour recteur le chanoine trésorier de Dol.

Dès 1246, un acte fait état de la vente à l'abbaye du Tronchet en Plerguer de biens situés à Pleudihen par la fille du seigneur de Coëtquen. Suite au legs vers 1379 du seigneur de la Touche, les moines sont dans l'obligation d'établir un prieuré au village de l'Hôtellerie. L'abbaye de Léhon ainsi que celle de Saint-Sulpice de Rennes sont possessionnées à Pleudihen. L'ordre du Temple et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédaient autrefois des biens à Pleudihen : un moulin près de "la Val Arvelin" (1160), l'aumônerie de Ponte-Terre (1180). Une ancienne léproserie est signalée au lieu-dit la Madeleine, lieu qui était jadis le siège d'un prieuré bénédictin.

L'ancienne paroisse de Pleudihen avait pour ressort Dinan, pour évêché et pour subdélégation Saint-Malo. Elle relevait du roi. La cure était présentée par le trésorier de la cathédrale de Dol. Durant la révolution, elle dépendait du doyenné de Dinan. En 1790, elle fut érigée en commune...

Texte réalisé d'après principalement le livre de l'abbé Brebel.

Quelques frontons à découvrir



Pleudihen ville étape du Tour de Rance en 2014 !



2013 a été marquée par la 100^{ème} édition du Tour de France, 2014 le sera par la 1^{ère} du Tour de Rance Vintage ! Une course originale et solidaire qui fera étape comme il se doit sur les bords de Rance... à Pleudihen.

A l'origine, trois passionnés de vélos : Gilles Degaraby, l'homme avec qui Bernard Hinault est remonté en selle, Mickaël Hinault, le fils du champion costarmoricain, et Christophe Lefort, manager de la Team "Souffles d'Espoir", association qui récolte des fonds au profit de la lutte contre le cancer. Désireux de créer un "rendez-vous vintage" sur leurs terres tout en créant un événement au profit de cette association, ils ont eu l'idée du Tour de Rance. Objectif : retrouver l'âme d'antan en alliant vélos et maillots à l'ancienne (antérieurs à 1990) au patrimoine des bords de Rance, le tout "dans cet esprit de fête qui existait sur le bord de la route". L'autre objectif est évidemment de faire parler de l'association et de récolter des fonds qui seront reversés au centre anticancéreux Eugène Marquis du CHU de Rennes.

Le rendez-vous est fixé au dimanche 8 juin 2014. La course partira de Calorguen et fera halte vers midi à la plage de la Ville Ger qui fera office de "ville étape" avec le concours d'associations et entreprises pleudihennaises. Au programme : caravane publicitaire et motards d'antan, concours d'élégance (sur cycle !), kermesse d'antan et il se dit même que "la voix du Tour de France" pourrait être là... L'après-midi, la course retraversera la Rance vers Calorguen.

Un bon moment en perspective et tous les bénéfices seront reversés à la lutte contre le cancer.



Bienvenue à...

- 03/12/2012 **PACHKEVITCH Pavel** 4, Mousson
- 16/12/2012 **WELBY Lucy** 18, la Chapelle de Mordreuc
- 13/01/2013 **CHEVALIER Noé** 40, rue des Fauvettes
- 14/01/2013 **ROLLERI HAMON Evan** 22, square Bernard Pommeret
- 17/02/2013 **FURET Louis** 12bis, rue de Plouzon
- 01/03/2013 **BREBEL Lana** Le Pont de Cieux
- 31/03/2013 **MAZOYER TU Alexian** La Ville Ger
- 06/05/2013 **BUSTO Aurélien** La Coquenais, 5, rue des Gabariers
- 09/05/2013 **BERHAULT Killian** 7, rue de Gauffeny
- 27/06/2013 **MORIZUR Mahé** 9, rue des Fauvettes
- 24/06/2013 **CHARUEL Elouan** 3, Cains
- 04/07/2013 **TALVAT Romane** Le Pont de Cieux
- 07/07/2013 **PÉPIN Louise** Mordreuc, 4, rue des Cap-Horniers
- 13/07/2013 **DESBOIS Briac** Mordreuc, 2, rue des Cap-Horniers
- 17/07/2013 **BURTON Edith** La Ville Ger
- 21/07/2013 **PEPIN Zoé** Le Pont Pée
- 23/07/2013 **BERTEL Maël** 17, Cains
- 23/07/2013 **DUFEIL Naïssa** 13, square Bernard Pommeret
- 12/08/2013 **LEMÉE Jeanne** Mordreuc, 6, rue des Frères Salesiens
- 26/08/2013 **GOLTAIS Alexis** 22, rue de la Motte
- 24/10/2013 **MAHÉ Mathis** 4, square Bernard Pommeret
- 30/10/2013 **VEILLON Lola** La Furetais
- 31/10/2013 **AVRIL Antoine** 27, rue de Bellevue

Ne figurent que les enfants dont les parents autorisent la parution dans la presse

Souvenirs de...

- 30/11/2013 **VETTER Ange** - 3, rue du Val d'Orient
- 05/12/2013 **MARCHADIER née LHOSPITALIER Odette** Le Clos Thomas
- 13/12/2013 **PORÉE née POWER Cécile** Le Château de la Ville Bodin
- 17/12/2013 **RIBOULET René** - 16, rue de Bellevue
- 19/12/2013 **CHENU née DUIZET Josiane** Le Vau Clérisse
- 26/12/2013 **ROGER Bruno** 9, rue de Saint-Malo
- 03/01/2013 **KERFANTO Joseph** 38, la Croix Fermale
- 09/01/2013 **DUCAMIN née FONTANA Marie-Thérèse** Le Buet
- 14/01/2013 **LEFORGEUX Albert** - Route de la Gare
- 03/02/2013 **FOUÉRÉ Joseph** - 3, rue du Val d'Orient
- 05/02/2013 **CHESNOT Léon** - 8, rue de la Motte
- 07/02/2013 **MC CORMACK née FLOOK Patricia** 3, rue de la Paumelle
- 27/02/2013 **LARCHER née LAUNAY Marie** 3, rue du Val d'Orient
- 07/03/2013 **LOUDIEU Roger** - 3, rue du Val d'Orient
- 12/03/2013 **PANGAULT née MARION Joëlle** 7, rue du Val d'Orient
- 13/03/2013 **BUCHOUX née LENOIR Thérèse** 3, rue du Val d'Orient
- 16/03/2013 **DESVAUX André** - Les Bas Champs
- 20/03/2013 **MENOU née THÉ** - Coëtquentel
- 27/04/2013 **LEJARD née LORRE Marie** 3, rue du Val d'Orient
- 08/05/2013 **DELABAYE née BOISSEAU Marie** 3, rue du Val d'Orient
- 12/05/2013 **BOGUENET née CHOUIN Marie** 3, rue du Val d'Orient
- 16/05/2013 **RAUX Roger** - 24, Cité de la Rance
- 24/06/2013 **MARONGIU Giuseppa** 1, rue du Val d'Orient
- 26/06/2013 **BREBEL née PROVÔTS** - La Ville Boutier
- 06/07/2013 **CHRÉTIEN Roger** - 3, rue du Val d'Orient
- 17/08/2013 **LEMONNIER née DAVID Marie** 3, rue du Val d'Orient
- 22/08/20013 **BOUÉTARD Francine** - 3, rue du Val d'Orient
- 25/08/2013 **HAMON Henri** - 3, rue du Val d'Orient
- 11/09/2013 **ÉRÉAC née MERDRIGNAC Andrée** - Cains
- 11/09/2013 **PERREAU Michel** - La Gerdrie
- 23/09/2013 **GUINOISEAU Jean** - Mordreuc
- 10/10/2013 **LE ROY Yves** - La Chapelle de Mordreuc
- 17/10/2013 **DERRIEN Emile** 8, rue de la Butte aux Alouettes
- 03/11/2013 **JEHANIN née AGUITON Marcelline** 3, rue du Val d'Orient
- 11/11/2013 **BOULETOUX Lucien** - La Ville Bodin
- 19/11/2013 **RICHARD Jean-Claude** - 2, rue Ste Agathe
- 20/11/2013 **LEFORT Isabelle** - L'Hôtellerie



Félicitations à...

- 20/04/2013 **GAREZ Delphine & HULAUD Jean-Marc** La Chapelle de Mordreuc
- 08/06/2013 **PITHON Corinne & BARREIRA Carlos** Le Tertre Busnel
- 13/07/2013 **SAUVAGE Julie & GUÉRET Yvain** Le Buet
- 17/08/2013 **GOGLIN Aurélie & RICHEUX Clément** 5, cité de la Rance
- 24/08/2013 **RENAUX Clémence & BOIXIÈRE Antoine** Beau Soleil
- 24/08/2013 **HYPOLITE Alexandra & CHANTREL Christophe** L'Hôpital
- 31/08/2013 **PRINGALLE Clarisse & TERRIÈRE Nicolas** Mordreuc, 11, rue des Terre-Neuvas
- 07/09/2013 **ROWE Emily & DUBROEUCQ François-Jacques** 37, rue de Dinan
- 14/09/2013 **LANDRY Linda & BEYT François** 1, rue des Frères Lamennais
- 04/10/2013 **ROUXEL Martine & COTINIAUX Claude** Beaumarchais

Une nouvelle communauté de communes

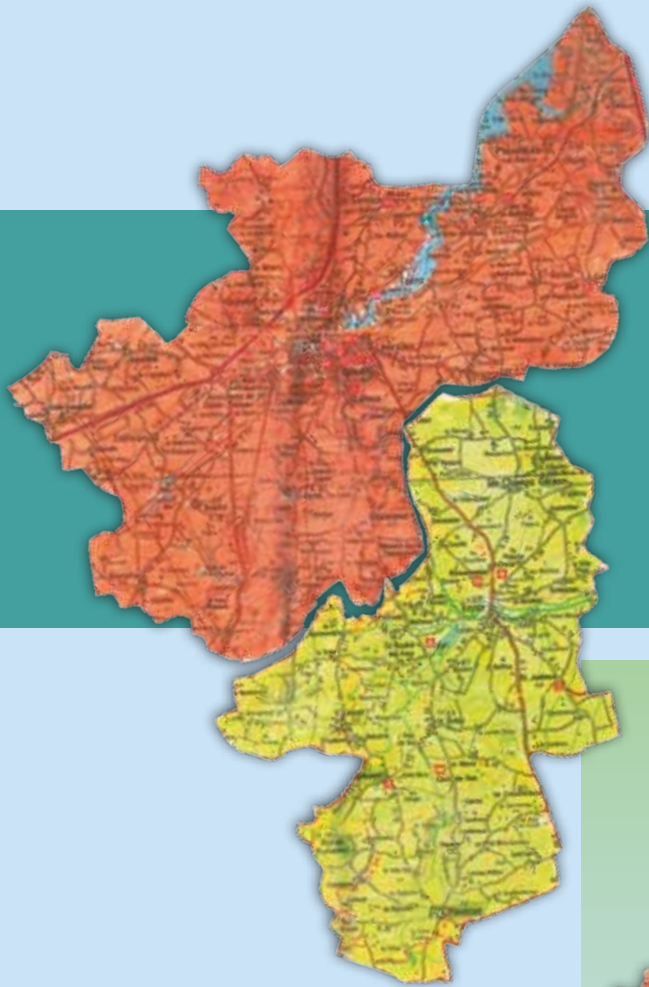
au 1^{er} janvier 2014



DINAN COMMUNAUTÉ

Suite à l'avis émis par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale des Côtes d'Armor et les arrêtés préfectoraux du 26 décembre 2011 et du 26 décembre 2012, la fusion entre la Communauté de communes de Dinan (CODI) et la Communauté de communes du Pays d'Evran (CCPE) est décidée. La nouvelle communauté rassemble 26 communes et a pris le nom de "Dinan Communauté".

La fusion sera effective le 1^{er} janvier 2014 et réunit 18 communes de l'ex CODI : Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan, La Vicomté-sur-Rance, Lanvallay, Le Hinglé, Léhon, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivet, Trévron et Vildé-Guingalan avec les 8 communes de la CCPE : Evran, Le Quiou, Les Champs-Géraux, Plouasne, Saint-André-des-Eaux, Saint-Judoce, Saint-Juvat et Tréfumel.



CODI



Le siège de cette nouvelle communauté sera situé à Dinan. Le nombre de conseillers communautaires sera de 59. Pour Pleudihen, il y aura 3 représentants comme actuellement dans la CODI.

CCPE



La population totale de la nouvelle communauté s'élève à 46 159 habitants (référence INSEE 2010).

Dinan Communauté exercera de plein droit en lieu et place des communes, les compétences suivantes :

Compétences obligatoires

- Développement économique : zones d'activités, création de pépinières et d'ateliers relais...
- Aménagement de l'espace : SCOT (Schéma Cohérence Territorial), ZAC (zone aménagement concerté), ZAD (zone d'aménagement différé), réserves foncières...
- Protection et mise en valeur de l'environnement : collecte et traitement des déchets, SAGE...
- Eau et assainissement : Eau potable, assainissement collectif et non collectif (SPANC).
- Politique du logement : Plan Local d'Habitat (PLH).

Compétences supplémentaires qui seront adaptées et feront l'objet de révision au bout de 2 ans

- Politique sportive : Equipements d'intérêt communautaire, piscines, Bétineuc...
- Culture : Le Kiosque, le Labo...
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.
- Tourisme.
- Education et sensibilisation à l'environnement : Maison de la Rance, Maison des Faluns.
- Enfance et Petite enfance : structure d'accueils collectifs des enfants 0 à 4 ans (sauf périscolaire)
- Enseignement et formation : aide aux collèges, Pôle Cristal...
- Gens du Voyage : aire d'accueil.
- Caserne de Gendarmerie d'Evran.
- Secours et lutte contre l'incendie : participation au SDIS.